



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 août 2023

1) Désignation par le président ou le secrétaire de l'organisation des élections et vérification des pouvoirs

Jean Pierre Chevalier est désigné président de séance

Gaëlle Millot est désignée secrétaire de séance

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire au stade du Marais à Argenteuil à 19h00

2) Vérification des pouvoirs et du Quorum

Entre présents et mandants il y a 36 adhérents sur 159. Le Quorum est donc respecté (1/5 des adhérents).

19 présents adhérents et 17 représentés par procuration

3) Mots du secrétaire de l'Association

Motif de l'organisation cette Assemblée Générale Extraordinaire

4) Présentation des nouveaux statuts

Suite à l'envoi de la composition du bureau élu le 11 juillet 2023 à la Préfecture il a été mentionné que les statuts contiennent l'adresse de l'ancien président M. Marchal.

Les statuts sont revus et modifiés comme suit:

Article 3 Siège social

3.1 Le Siège social du club est fixé au domicile du Président de l'Association

3.2 Il peut être déplacé dans la même ville ou dans toute autre ville sur simple décision du Comité Directeur.

Cette décision est acceptée par vote à main levée par tous les adhérents présents et représentés

5) Présentation du rapport financier 2022-2023

L'ex-Président du club n'a pas communiqué le rapport financier 2022-2023 malgré les relances. N'ayant pas été reçu il ne peut être présenté à cette assemblée générale extraordinaire.

6) Présentation du budget prévisionnel

Idem que pour le rapport financier. Il ne peut être présenté

7) Saison 2023-2024

Les inscriptions s'ouvriront début septembre 2023 par voie électronique. Il reste toujours possible de s'inscrire via le formulaire papier.

Les horaires des entraînements restent les mêmes que sur la saison 2022-2023.

Le forum des associations aura lieu le 9 septembre 2023.

Le remplissage du questionnaire de santé sera requis en remplacement du certificat médical pour tout majeur voulant s'inscrire

8) Règlement intérieur

Le règlement intérieur sera mis à jour en mentionnant les points suivants :

- les canaux de communication par SMS et les groupes Whatsapp.

9) Questions diverses

Aucune

Fin de séance 19h30

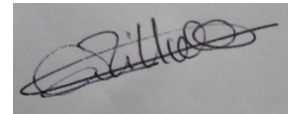
Jean-Pierre Chevalier

Signature du président de séance



Gaëlle Millot

Signature du secrétaire de séance



**Signature du président
Stéphane SICOT.**



**Signature du secrétaire
Olivier Prezeau**

